

FACULTÉ D'ÉDUCATION

Maquette MASTER
Métiers de l'Enseignement,
de l'Education
et de la Formation
Mention Premier degré

Mise en place à la rentrée 2021



UCO FACULTÉ
D'ÉDUCATION
UNIVERSITÉ
CATHOLIQUE DE L'OUEST



MASTER METIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'EDUCATION

ET DE LA FORMATION 1^{ER} DEGRÉ

Table des matières

A - Présentation générale de la formation	2
1. Introduction.....	2
2. Prérequis et modalités d'accès en Master MEEF 1er degré	2
2.1. Prérequis	2
2.2. Accès de plein droit	3
2.3. Accès par commission de recrutement de l'UCO.....	3
2.4. Accès par commission de validation des acquis des études de l'Université d'Angers.....	3
3. Positionnement de la formation	4
4. Principes de construction du Master	5
5. Organisation en Unités d'Enseignement.....	7
4.1. Bloc a : Enseignant acteur de la communauté éducative et de l'institution.....	7
4.1.1. Ue a1 : Enseignant acteur de la communauté éducative et de l'institution	7
4.1.2. Ue a2 : Langue vivante	9
4.2. Bloc b : Enseignant polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages	10
4.2.1. Ue b1 : Enseignant expert des savoirs fondamentaux.....	11
4.2.2. Ue b2 : Enseignant pédagogue et polyvalent.....	12
4.2.3. Ue b3 : Enseignant dans sa classe	13
4.3. Bloc c : Professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel	15
6. Stages et organisation sur S2-S3	16
7. Ecole inclusive	17
8. Numérique.....	18
9. Schéma d'organisation du master.....	19
B - Organisation des volumes horaires et des validations par semestre	20
1. Principes généraux de contrôle des connaissances pour le Master	20
2. M1 - Semestre 1	21
Bloc c Professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel	21
3. M1 - Semestre 2	22
4. M2 - Semestre 3	23
5. M2 - Semestre 4	24
Annexe	25

A - Présentation générale de la formation

Établissement : Université Catholique de l'Ouest
Domaine : Sciences Humaines, Sociales et Gestion

1. Introduction

Le Master s'articule autour de **deux mentions** prévues par la DGESIP pour le master « Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation » :

- Mention premier degré
- Mention second degré

La mention « premier degré » prépare au métier de professeur des écoles.

L'organisation de la formation du 1^{er} degré tient compte :

- De l'**Arrêté du 27 août 2013** fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » modifié par les **Arrêtés du 28 mai 2019 et du 24 juillet 2020** (NOR : ESRS1319419A)
- De l'arrêté du **1 juillet 2013** définissant le nouveau référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (publié au Journal officiel du 18 juillet 2013 et au Bulletin Officiel N°30 du 25 juillet 2013)
- Du nouveau concours de recrutement pour le 1er degré, dont les modalités ont été instituées par l'arrêté NOR : MENH2033191A du **25 janvier 2021** et qui entre en vigueur à partir de la session 2022
- De la note de service du 27 novembre 2020, publiée au bulletin officiel du 24 décembre 2020 (NOR : MENH2032667N)
- Arrêté du 25 novembre 2020 fixant le cahier des charges relatif aux contenus de la formation initiale spécifique pour les étudiants ou fonctionnaires stagiaires se destinant aux métiers du professorat et de l'éducation concernant la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers (NOR : MENE2032812A)
- Du Cadre européen commun de référence pour les langues
- Du Décret n° 2019-919 du 30 août 2019 relatif au développement des compétences numériques dans l'enseignement scolaire, dans l'enseignement supérieur et par la formation continue, et au cadre de référence des compétences numériques

Dans le texte qui suit, tous les passages en italique sont extraits de l'un de ces textes.

Responsable académique de la mention MEEF - Premier degré : Françoise Jore, Maître de Conférences, 26^{ème} section, jore@uco.fr .

2. Prérequis et modalités d'accès en Master MEEF 1er degré

2.1. Prérequis

Les prérequis sont ceux décrits dans l'arrêté de mai 2019 :

- *Justifier d'une maîtrise disciplinaire suffisante soit par l'obtention d'une licence soit par la validation d'enseignements de préprofessionnalisation dans une discipline scolaire*
- *Avoir une première représentation du métier*

- *Appréhender les savoirs à enseigner et pour enseigner*
- *Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement*
- *Maîtriser sa communication*
- *Maîtriser les compétences numériques attendues en fin de licence*

2.2. Accès de plein droit

En master 1

- Etre titulaire
 - o d'une licence générale
 - o ou d'un diplôme donnant le grade de licence (mentionné explicitement sur le diplôme)
 - o ou d'un M1
 - o ou d'un Master
 - o ou d'un diplôme donnant le grade de master (mentionné explicitement sur le diplôme)

Conformément aux attendus à l'entrée en master MEEF (Arrêté du 28 mai 2019), une attention particulière sera portée au parcours de l'étudiant en licence (parcours de préprofessionnalisation, stages ...) afin d'identifier les candidats pouvant attester de la maîtrise d'une ou plusieurs des compétences précitées (§ 2.1).

En master 2

- Etre titulaire du M1 Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation, mention 1^{er} degré, relevant de la maquette UCO mise en place à la rentrée 2021
- A titre transitoire pour 2021-2022, les étudiants titulaires du M1 Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation, mention 1^{er} degré obtenu en 2021 à l'UCO

2.3. Accès par commission de recrutement de l'UCO

En master 1

- Licence Professionnelle – avec condition d'attester de stages, suppléances, engagements divers reconnus en milieu professionnel en lien avec l'enseignement et l'éducation

En master 2

- Etre titulaire du M1 Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation d'une autre université que l'UCO, ou du MEEF de l'UCO antérieur à 2021

2.4. Accès par commission de validation des acquis des études de l'Université d'Angers

Validation des Acquis décret n° 2013-756 du 19 août 2013 : articles D613-38 à D613-50 du Code de l'Éducation.

En master 1

- Diplômes nationaux ou titres étrangers conférant, *a minima*, un diplôme de niveau 6. L'étudiant devra fournir une traduction certifiée du descriptif de son diplôme
- Tout diplôme, de niveau BAC + 3, autre que ceux permettant l'accès de plein droit ou l'accès par la commission de recrutement UCO

En master 2

- Etre titulaire d'un M1, master, ou diplôme conférant le grade de master autres que ceux indiqués ci-dessus permettant l'accès de plein droit ou l'accès par la commission de recrutement UCO. Étude de la candidature en fonction des éléments suivants :
 - o Degré de proximité du référentiel disciplinaire du M1 d'origine avec le M1 MEEF

- Expérience significative de l'enseignement ou de la formation (ex. : exercice des suppléances)

Il sera demandé au candidat de préparer un dossier afin d'apprécier la qualité de la demande, en particulier des points de vue :

- Capacité à obtenir le diplôme de master
- Capacité à obtenir le CRPE
- Capacité et motivation pour enseigner à l'école. Pour cet aspect, afin de faire reconnaître des stages, ceux-ci doivent être effectués via une convention de stage et faire l'objet d'une attestation

Cas des candidats en reconversion : la qualité du projet professionnel sera prise en compte ainsi que la bonne connaissance du milieu professionnel.

3. Positionnement de la formation

Le master MEEF 1er degré existe sur l'ensemble du territoire français, pour former les futurs professeurs des écoles de l'enseignement privé. Celui-ci, particulièrement présent dans l'Ouest de la France, explique la présence d'un ISFEC au moins par région (Bretagne, Centre-Val de Loire), voire un par département (Nantes pour la Loire-Atlantique ou La Roche sur Yon pour la Vendée), ou pour plusieurs départements (Angers pour Maine et Loire, Sarthe et Mayenne). Pour le master mis en œuvre académiquement par l'UCO, il s'agit donc majoritairement de fournir les besoins en enseignants du premier degré des trois régions de Bretagne, Pays de Loire, Centre-Val de Loire, ainsi que de La Réunion, pour l'enseignement catholique.

Le Master MEEF 1er degré, porté académiquement par la Faculté d'éducation de l'UCO, est ainsi mis en œuvre dans 5 ISFEC (Institut Supérieur de Formation de l'Enseignement Catholique) :

- IMA : Institut Missionné Aubépine à La Roche sur Yon (85)
- IND-E : Institut Notre Dame d'Espérance à Angers (49)
- ISO : Institut Supérieur Ozanam à Nantes (44)
- ISFEC UCO La Réunion, à Saint Denis (97)
- ISFEC Saint Martin à Tours (37)
- ISFEC Bretagne, formation dispensée sur 3 lieux :
 - Rennes (35)
 - Vannes (56)
 - Brest (29)

Ces Isfec ont défini un projet de formation pour les 2 mentions du master, premier et second degré, figurant en annexe.

Afin de favoriser l'acquisition d'une culture professionnelle partagée, une même architecture sert de support à la construction des mentions premier et second degré

Des enseignements communs peuvent être mis en place entre les mentions 1^{er} et 2nd degré en particulier autour de la construction du cadre de référence et de la recherche.

4. Principes de construction du Master

Conformément à l'arrêté du 28 mai 2019, le master "MEEF", organisé par les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE), [...] dispense une formation universitaire professionnalisante fondée sur des enseignements articulant théorie et pratique autour de stages d'observation ou de pratique accompagnée et de périodes d'alternance.

et

la formation comprend des activités diversifiées correspondant pour l'étudiant/le fonctionnaire stagiaire au minimum à l'équivalent de 800 heures d'enseignement et d'encadrement pédagogique hors stage.

L'organisation de la formation repose sur les 3 blocs définis par l'arrêté du 28 mai 2019 :

- *Bloc a : L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale*
- *Bloc b : Un enseignant polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages*
- *Bloc c : L'enseignant, praticien réflexif acteur de son développement professionnel*

Chacun de ces blocs est, lui-même, décliné en unités d'enseignement et respecte la ventilation du temps global de formation en 4 ensembles définis par ce même arrêté :

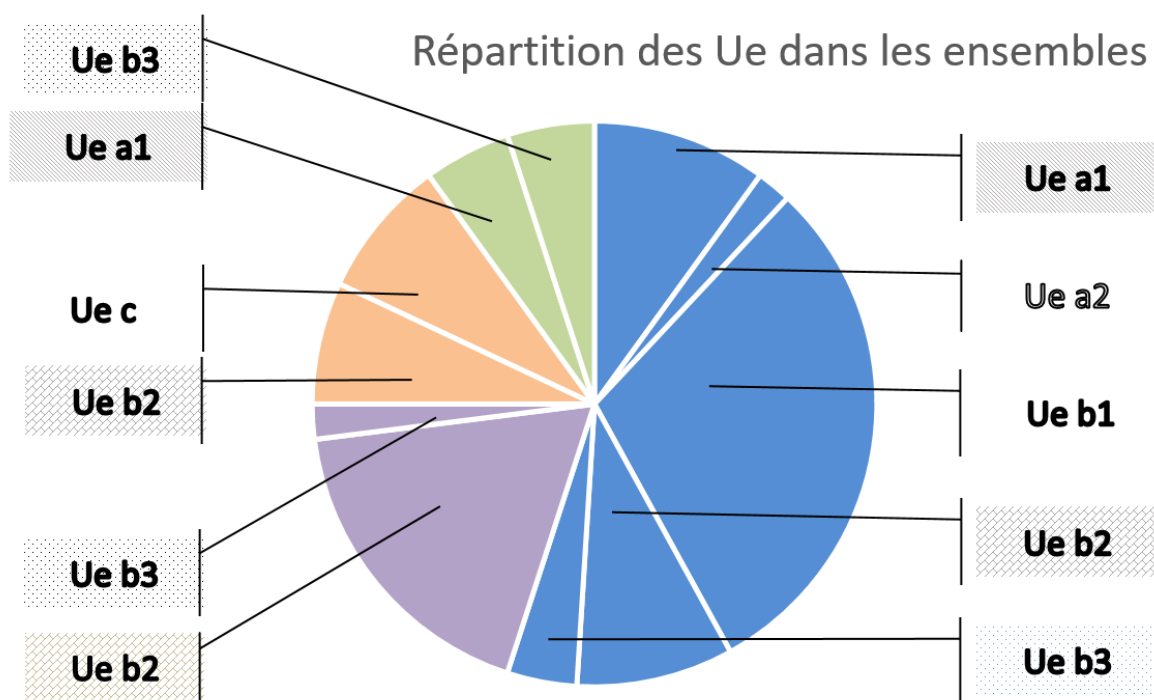
- **Ensemble 1 : Construction du cadre de référence et enseignement des savoirs fondamentaux à l'école** (au moins 55 % du temps)
 - *Enjeux et connaissance du système éducatif français et de ses acteurs ; connaître et transmettre les valeurs de la République ; droits et obligations du fonctionnaire*
 - *Lecture, écriture, oral, étude de la langue (grammaire, conjugaison, vocabulaire, orthographe), didactique et pédagogie du français à l'école*
 - *Numération, calcul, didactique et pédagogie des mathématiques à l'école*
- **Ensemble 2 : polyvalence et pédagogie générale** (au moins 20% du temps)
 - *Polyvalence, interdisciplinarité : construction des apprentissages dans les domaines de savoirs travaillés à l'école*
 - *Autres disciplines enseignées*
 - *Efficacité de l'enseignement : évaluation, compréhension et prise en compte de la diversité des élèves et des contextes d'apprentissage, besoins éducatifs particuliers*
 - *Modèles et dispositifs pédagogiques (différenciation, apprentissages collaboratifs)*
 - *Gestion de classe (interactions, rétroaction, climat scolaire)*
- **Ensemble 3 : initiation à la recherche et exploitation des travaux de recherche pour analyser les situations professionnelles** (au moins 15 % du temps)
 - *Initiation à la recherche effectuée dans le cadre du mémoire*
 - *Renforcement des compétences utiles au développement professionnel tout au long de la carrière*
- **Ensemble 4 : Contexte propre de l'Enseignement Catholique, et innovations pédagogiques de chaque ISFEC** (au moins 10 % du temps)

Le tableau qui suit donne la répartition des volumes horaires selon les Ue, les blocs et les ensembles.

Remarque : afin de pouvoir appliquer au mieux la maquette au moment de la mise en œuvre, le choix a été fait de choisir des volumes horaires le plus souvent multiples de 3, la majorité des séances dans les ISFEC étant des séances de 3 h ou 1 h 30.

Répartition des volumes horaires selon les Ue, les blocs et les ensembles

	Volume horaire	Ensemble 1	Ensemble 2	Ensemble 3	Ensemble 4
Bloc a Enseignant acteur de la communauté éducative					
Ue a1 Enseignant acteur de la communauté éducative	120 h	10 %			5 %
Ue a2 Langues vivantes	18 h	2%			
Bloc 2 Enseignant pilote de son enseignement					
Ue b1 Enseignant expert des savoirs fondamentaux	240 h	30 %			
Ue b2 Enseignant pédagogue et polyvalent	270 h	9 %	18 %	7 %	
Ue b3 Enseignant dans la classe	84 h	4 %	2 %		5 %
Bloc c Enseignant réflexif					
Ue c Enseignant en recherche professionnalisante	66 h			8 %	
Total	798 h	55 %	20 %	15 %	10 %



- Ensemble 1 : Construction du cadre de référence et enseignement des savoirs fondamentaux à l'école
- Ensemble 2 : Polyvalence et pédagogie générale
- Ensemble 3 : Initiation à la recherche et exploitation des travaux de recherche
- Ensemble 4 : Contexte propre et innovations pédagogiques

5. Organisation en Unités d'Enseignement

La formation est organisée en 4 semestres regroupant chacun 30 crédits ECTS et en 6 Unités d'Enseignement, réparties en trois blocs basées sur les 3 blocs du texte de référence sur le master MEEF (arrêté 28 mai 2019) :

	Unités d'enseignement	Blocs
Ue a1	Enseignant acteur de la communauté éducative et de l'institution	<i>a : L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale</i>
Ue a2	Anglais	
Ue b1	Enseignant expert des savoirs fondamentaux	<i>b : Un enseignant polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages</i>
Ue b2	Enseignant pédagogue et polyvalent	
Ue b3	Enseignant dans la classe	
Ue c	Enseignant en recherche professionnalisante	<i>c : L'enseignant, praticien réflexif acteur de son développement professionnel</i>

4.1. Bloc a : Enseignant acteur de la communauté éducative et de l'institution

4.1.1. Ue a1 : Enseignant acteur de la communauté éducative et de l'institution

Cette unité d'enseignement doit permettre à l'étudiant de se construire en tant que :

- acteur membre d'une institution
- acteur d'une communauté
- professionnel capable d'entrer en communication avec tous les acteurs de l'école

Elle doit permettre à l'étudiant de développer les compétences suivantes du référentiel de compétences de l'enseignant :

CC1. Faire partager les valeurs de la République

CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

CC10. Coopérer au sein d'une équipe

CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative

CC12. Coopérer avec les parents d'élèves

CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école

Elle s'étale sur les 4 semestres, à raison de 30 h par semestre, et est validée aux semestres 1, 2 et 4.

S1	S2	S3	S4
30h	30h	30h	30h
5 ECTS	5 ECTS	0 ECTS	7 ECTS

Soit au total 120 heures, qui correspondent à

- 10 % de la durée totale de la formation (80 h) au titre de la construction du cadre de référence : *enjeux et connaissance du système éducatif français et de ses acteurs ; connaître et transmettre les valeurs de la République ; droits et obligations du fonctionnaire*

- 5 % de la durée totale de la formation (40h) au titre du *contexte propre, notamment territorial*, pour un enseignement d'anthropologie chrétienne, en lien avec le projet de l'Enseignement Catholique

Elle reprend les objectifs et les axes de formation du bloc a du texte sur le master de juillet 2019 :

- *Cadre de référence et fondements éthiques du métier*
- *Usage responsable d'internet*
- *Communication respectueuse et efficace*
- *La vie de l'école*
- *La participation à un collectif de travail*
- *La relation avec les parents*

Elle reprend également les attendus en fin de formation, au niveau 2 pour chacun de ces attendus :

- *Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier*
- *Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, de tolérance et de refus de toute discrimination*
- *Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité*
- *Adopte une attitude et un positionnement responsable dans la classe et dans l'établissement*
- *Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes*
- *Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)*
- *Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)*
- *Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son école*
- *Rend compte de son travail aux acteurs concernés*
- *Connaît et met en œuvre les droits et obligation liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles*

Ces attendus mettent en évidence un principe de l'alternance : interaction entre l'Ue a1 et les stages d'observation ou en responsabilité, dans des articulations entre l'expérience et l'analyse, des allers-retours entre théorie et pratique.

Du point de vue du contenu de formation, on peut citer plus précisément :

- Cadre de référence et fondements éthiques du métier
 - o Situer les enjeux contemporains de l'éducation et ses finalités en prenant appui sur **les champs spécifiques qui aident à les penser** (philosophie, anthropologie, sociologie, histoire de l'éducation...)
 - o Situer l'action éducative de l'enseignant afin d'identifier les défis à relever par les professionnels (cadres de références du métier : politiques éducatives, lois, codes, référentiels, droits et devoirs en lien avec la responsabilité et l'éthique professionnelle en contribuant dans la polyvalence aux finalités de l'Education Morale et Civique)
- Vie de l'école
 - o Comprendre l'organisation d'un établissement scolaire et son inscription dans le système éducatif, dans une approche systémique ; se situer dans cet environnement professionnel et se positionner en professionnel responsable (intégration / statut / rôle / fonction (dimension hiérarchique) projets éducatifs, d'établissement/ projet de réseau /projet académique)
 - o Par un travail de relecture des situations vécues en stage, situer les acteurs de l'établissement (professionnels, bénéficiaires et partenaires)
 - o Lors des stages, communiquer et coopérer avec les différents partenaires de l'école : les ASEM, les parents, les intervenants extérieurs, etc., notamment en identifiant et en participant aux différents projets
- Education inclusive

- Identifier les attendus et la manière de faire vivre **l'éducation inclusive**, notamment en prenant en compte l'accueil des publics fragiles. Le choix a été fait de séparer les 24 heures de formation liées à l'éducation inclusive en 2, une première partie (12 h) étant plutôt ici du côté des textes de référence, des aspects transversaux, la seconde partie dans l'ueb2, plutôt du côté concret dans la classe et l'enseignement
- Communication respectueuse et efficace
 - Identifier les enjeux et les formes de la communication afin de mettre en œuvre une communication adaptée aux situations professionnelles aux acteurs de la communauté éducative et partenaires concernés, notamment les parents
 - Percevoir, analyser, s'outiller pour faire face aux situations d'altérité
- Numérique
 - Communiquer en tant que professionnel à partir du numérique (famille, évaluations, compte rendus)
 - Mise en œuvre d'une communication éthique et responsable dont le numérique (élèves, parents, collègues, chefs d'établissement)
 - Connait et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans les pratiques professionnelles - mener une réflexion éthique sur ses usages
 - Connaître et utiliser les ressources et outils institutionnels (numen / boîte académique / les logiciels professionnels d'établissement)
 - Connaître le cadre de référence des compétences numériques des élèves
- Anthropologie
 - Compte tenu du caractère propre de l'Enseignement Catholique, pour lesquels se destinent une grande partie des étudiants de notre master, un temps spécifique est accordé à l'anthropologie, et en particulier l'anthropologie chrétienne, sur chacun des semestres (S1 : 12h / S2 : 9h / S3 : 9h / S4 : 9h)

Cette unité d'enseignement doit entre-autres permettre à l'étudiant de se préparer à la seconde partie de l'épreuve d'admission d'entretien du concours de professeur des écoles.

4.1.2. Ue a2 : Langue vivante

Cette unité d'enseignement s'inscrit en complémentarité de l'axe *communication respectueuse et efficace* de l'UE précédente a1 pour les *Usages d'une langue étrangère (B2) en situation professionnelle*.

Elle correspond à la compétence CC8 du référentiel de compétences de l'enseignant : *Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier*.

Elle vise donc « *le développement de compétence communicative en activités de communication langagière* » en référence au niveau B2 du CECRL.

Les activités de communication langagière visées sont :

- la réception : écouter, lire
- la production orale : s'exprimer oralement en continu
- l'interaction : prendre part à une conversation

Son objectif est de faire maîtriser une langue vivante au niveau B2 (compréhension orale, expression orale et compréhension écrite) en lien avec les aspects de civilisation et de culture.

Elle se déroule uniquement au semestre 1, sur 18 heures. Les étudiants pourront également, tout au long du master et de manière autonome, développer leurs compétences à l'aide d'une plateforme mise à disposition des étudiants de l'UCO (Altissia par exemple à ce jour).

Parallèlement à ce travail spécifique sur le niveau de langue effectué en début de formation, un travail sur la didactique des langues à l'école est effectué par ailleurs dans le cadre de la polyvalence dans l'Ue b2, en M1 et en M2.

4.2. Bloc b : Enseignant polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages

Ce bloc regroupe l'ensemble du travail sur l'enseignement des disciplines de l'école : savoir savant, didactique, pédagogique. Le choix a été fait de mettre le travail autour des stages, qu'ils soient d'observation et de pratique accompagnée ou en responsabilité, dans ce bloc également, pour ne pas dissocier le travail théorique et la mise en œuvre pratique sur le terrain d'expérimentation, de sorte à favoriser en particulier les allers retours entre théorie et pratique. Dans le même esprit, le travail sur les théories de l'apprentissage relève de ce bloc, de sorte de ne pas être étudié seul, mais au contraire en étroite interaction avec la construction des savoirs des disciplines de l'école et l'expérience de terrain.

De ce fait, ce bloc est de loin le plus important, tant du point de vue des volumes horaires que du nombre d'ects qu'il permet de valider. Il est découpé en 3 Unités d'Enseignement, à volume horaire plus limité, quoi qu'en soit très conséquent, mais ces trois Ue fonctionnent en étroite synergie, ce qui explique dans la présentation qui suit que les compétences professionnelles développées, les objectifs et axes de formation, ou encore les attendus en fin de formation soient explicités au niveau du bloc et non au niveau de chaque Ue.

Les compétences du référentiel de compétences de l'enseignant visées plus particulièrement dans ce bloc sont :

- *CC3 : Connaître les élèves et les processus d'apprentissage*
- *CC4 : Prendre en compte la diversité des élèves*
- *CC7 : Maîtriser la langue française à des fins de communication*
- *CC9 : Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier*
- *CC14 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel*
- *P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique*
- *P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement*
- *P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage efficaces prenant en compte la diversité des élèves*
- *P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves*
- *P5 : Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves*

Ce bloc reprend les objectifs et axes de formation du bloc b de l'arrêté du 28 mai 2019 :

- *Développement de l'enfant et apprentissages*
- *Efficacité de l'enseignement : connaissance, évaluation, compréhension et prise en compte de la diversité des élèves et des contextes d'apprentissage*
- *Autorité et gestion de classe*
- *Enseigner le français à l'école*
- *Enseigner les mathématiques à l'école*
- *Construction des apprentissages : polyvalence et interdisciplinarité*
- *Développement du jeune enfant et premiers apprentissages*

Il reprend également les attendus en fin de formation, au niveau 2 pour chacun des attendus :

- *Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'enfant et la construction de ses apprentissages pour étayer son action.*
- *Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement de l'école maternelle et de l'école élémentaire, en vue des acquisitions prévues dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture pour toutes les disciplines.*

- Assure la réussite des apprentissages fondamentaux de tous les élèves (lire, écrire, compter, respecter autrui) au regard des objectifs fixés
- Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés pour toutes les disciplines.
- Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation
- Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent
- Sait utiliser les évaluations nationales ; Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour :
 - o mesurer les acquis des élèves (résultats, processus)
 - o déterminer les actions d'accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés
 - o analyser ses pratiques pour les différencier et les adapter.

4.2.1. Ue b1 : Enseignant expert des savoirs fondamentaux

Dans la perspective de construire des dispositifs d'apprentissages en mathématiques et en français, en référence aux programmes d'enseignement de l'école maternelle et de l'école élémentaire et au socle commun de connaissances, de compétences et de culture en mathématiques et français, il s'agit dans cette Ue de :

- Actualiser les savoirs du français et des mathématiques au niveau CRPE = cycle 4
- Maîtriser les savoirs (savants, à enseigner, enseignés) disciplinaires et didactiques, actualisés par la recherche, mis en jeu dans les trois cycles de l'école, en français et en mathématiques
- Planifier, construire et analyser des séances, des séquences, des projets d'enseignement-apprentissage structurés, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés en mathématiques et français

En français, des contenus notionnels ainsi que les bases de la didactique sont posés dès le M1. Dans une logique spiralaire, ces contenus sont réactivés aux semestres 2, 3 et 4, en lien avec ce qui est vécu sur le terrain.

En mathématiques, deux entrées se croisent : une entrée par les thèmes notionnels étudiés, qui sont répartis sur chacun des semestres 1, 2 et 3, et une entrée didactique spiralaire, où la complexité des situations augmente tout au long de la formation.

Cette Ue permet entre autres de préparer les épreuves écrites disciplinaires de français et de mathématiques d'admissibilité du concours de professeur des écoles, ainsi que l'épreuve d'admission de leçon.

Elle s'étale sur les 4 semestres de master, à raison de 60 h en S1, 60 h en S2, 48 h en S3 et 72 h en S4. Elle est évaluée sur chacun de ces 4 semestres.

S1	S2	S3	S4
60h	60h	48h	72h
8 ECTS	8 ECTS	5 ECTS	7 ECTS

Soit au total 240 heures, qui correspondent à 30 % de la durée totale de la formation au titre de la construction des savoirs fondamentaux à l'école :

- Lecture, écriture, oral, étude de la langue (grammaire, conjugaison, vocabulaire, orthographe), didactique du français à l'école
- Numération, calcul, didactique des mathématiques à l'école

La partie pédagogique relève plutôt des Ue b2 pour la construction de séance/séquence et leur analyse a priori, et b3 pour l'analyse a posteriori de ces séances/séquences mises en œuvre sur le terrain.

4.2.2. Ue b2 : Enseignant pédagogue et polyvalent

3 questions traversent cette Ue b2 : Qui apprend ? Quoi enseigner ? Comment enseigner ?

Dans la perspective de construire des dispositifs d'apprentissages dans toutes les disciplines, en référence aux programmes d'enseignement de l'école maternelle et de l'école élémentaire et au socle commun de connaissances, de compétences et de culture, l'unité d'enseignement b2 doit permettre à l'étudiant de :

- **Connaître** et **prendre en compte tous** les élèves, dans tous les cycles de l'école en s'appuyant sur les connaissances actualisées par la recherche sur le développement de l'enfant et la construction des apprentissages
- **Maîtriser** les savoirs (savants, à enseigner, enseignés) mis en jeu dans les trois cycles de l'école de toutes les disciplines de la polyvalence, avec une attention particulière pour un bloc choisi par l'étudiant en vue de l'écrit 3 du concours.
- **Mobiliser** les éléments de didactique et de pédagogie actualisés par la recherche en prenant en compte les théories de l'apprentissage afin de construire et analyser des séances, des séquences, des projets d'enseignement-apprentissage. **Articuler** les disciplines dans la perspective de parcours éducatif ou de projet. **Mettre en œuvre** différents types d'évaluation pour **ajuster** sa pratique et **proposer** un enseignement efficace

Les enseignements de cette Ue doivent également préparer les étudiants à l'épreuve écrite d'application et à la première partie de l'épreuve oral d'entretien du concours de professeur des écoles, ainsi que l'épreuve optionnelle de langue vivante.

Cette Ue s'étale sur les 4 semestres et est validée chaque semestre. La répartition des volumes horaires et des ects de cette Ueb2 est la suivante :

S1	S2	S3	S4
84 h	81 h	42 h	63 h
12 ects	12 ects	5 ects	4 ects

Le relatif faible poids en termes d'ects de cette Ue en M2 est lié au fort poids par ailleurs en M2 du mémoire et du stage.

Plus précisément, les 165 heures affectées à cette Ue en M1 sont réparties de la manière suivante :

Pédagogie générale	Dont théorie de l'apprentissage, psychologie de l'enfant, connaissance de l'enfant, autorité et gestion de classe, etc.	39 h
Maternelle	Pédagogie du cycle 1	30 h
Histoire – Géographie – Education Morale et Civique	Fondamentaux notionnels et didactiques de chacune des disciplines, y compris dans une dimension interdisciplinaire	24 h
Sciences		18 h
Histoire des Arts – Education musicale – Arts plastiques		24 h
Langues		15 h
APSA		15 h

La répartition pour les semestres S1 et S2 de ces enseignements est laissée à l'appréciation de chaque ISFEC.

Une partie des volumes indiqués ci-dessus peut être rassemblée pour la *construction de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes en intégrant des savoirs et des compétences disciplinaires et transversales*.

Les 105 heures affectées à cette Ue en M2 sont réparties de la manière suivante :

	S3	S4	
Pédagogie (dont Connaissance de l'enfant en vue de l'oral d'entretien)		18 h	
Ecole inclusive	12 h		
Maternelle	9 h		
Histoire – Géographie – Education Morale et Civique	Les 3 blocs : méthodologie de l'épreuve	Un bloc au choix de l'étudiant	
Sciences			15 h
Histoire des Arts – Musique – Arts plastiques			15 h
Langues vivantes		9 h	
APSA	6 h	21 h	

En cohérence avec l'arrêté de mai 2019, le travail effectué dans chacun des enseignements ci-dessus mobilise les apports récents de la recherche dans les didactiques disciplinaires ou dans les différentes branches des sciences de l'éducation et *procure des outils pour identifier les travaux des recherches susceptibles de permettre de questionner et d'améliorer en continu la pratique professionnelle*. Les modalités d'évaluation de cette Ue au cours des 4 semestres invitent l'étudiant à s'appuyer sur de tels apports.

De ce fait, les 270 h de cette Ue constituent :

9 % de la durée totale de la formation au titre de l'enseignement des savoirs fondamentaux à l'école : il s'agit des aspects pédagogiques de l'enseignement des mathématiques et du français à l'école

18 % de la durée totale de la formation au titre de la polyvalence et de la pédagogie générale

7% de la durée totale de la formation au titre de l'exploitation des travaux de recherche pour l'analyse des situations professionnelles.

4.2.3. Ue b3 : Enseignant dans sa classe

Cette Unité d'enseignement s'articule autour des stages (cf §6 pour plus de détails sur l'organisation des stages) et de la pratique professionnelle. L'objectif principal de cette UE est de permettre à l'étudiant d'appréhender la complexité du métier afin d'initier la construction de son identité professionnelle. Elle nécessite une collaboration et une interaction entre les différents espaces de formation et leurs acteurs (établissement de formation, établissement de stage, formateurs, tuteurs, ...).

Elle doit permettre à l'étudiant de mobiliser dans le cadre des stages et de l'alternance les différents apports de la formation pour

1. Comprendre la singularité de son contexte professionnel, et en particulier de sa classe, pour s'y inscrire
2. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

3. Construire, mettre en œuvre et analyser des séances, des séquences, des projets en classe, en étant attentif aux besoins de chaque élève
4. Percevoir, identifier et analyser des postures et gestes professionnels, dans la perspective de la construction de son identité professionnelle

Pour ce faire, il s'agira, pour le futur professionnel, de :

- Comprendre ce que revêt le développement professionnel des enseignants
- Faire évoluer ses représentations
- S'approprier une posture réflexive, par de l'analyse de pratiques et des écrits réflexifs, en lien avec le référentiel de compétences
- S'outiller pour observer des situations professionnelles
- Analyser les pratiques innovantes d'autrui alimentées par des travaux de recherche
- Développer une curiosité à l'égard de pratiques innovantes et de travaux scientifiques, notamment portés par les différents ISFEC
- Articuler pratique professionnelle et travaux de recherche

Tout au long de son parcours de master, l'étudiant collectera des traces d'activité professionnelle ou de formation (notamment des écrits réflexifs réguliers en lien avec les différents travaux, temps d'analyse de pratiques et visites formatives de son tuteur universitaire ou de terrain).

Des temps spécifiques sont prévus dans le cadre de la formation en parallèle du temps sur le terrain pour préparer, accompagner et analyser ces temps de stage, notamment par la mise en œuvre d'ateliers didactiques et d'ateliers d'analyse de pratiques. Un accompagnement personnel de l'étudiant est également mis en place afin de l'aider à développer son identité professionnelle.

Une partie du volume horaire de formation en pédagogie a été affectée à cette Ue en S3, afin d'accompagner au plus près l'expérience de stage en responsabilité (8 semaines en S3).

Si l'Ue b2 met en avant le travail d'analyse a priori, celui de b3 s'appuie fortement sur l'analyse a posteriori des situations rencontrées.

Cette Ue s'étale sur les 4 semestres, à raison de 27 h en S1, en S2 et en S3, et 3 h en S4, en plus des temps de stage. En S4, les stages sont terminés et il s'agit alors d'effectuer un travail réflexif de relecture de cette expérience professionnelle. L'oral de validation du semestre 4 permettra ainsi à l'étudiant de relire son parcours et de présenter la construction de son développement professionnel en prenant appui sur l'ensemble des traces qu'il aura pu collecter.

Cette Ue est validée en S1, S2 et S4. Le choix de valider cette Ue en S4 et non en S3 est lié à celui de donner du temps à l'étudiant après son stage en responsabilité pour effectuer ce travail réflexif, cette prise de distance par rapport à l'expérience professionnelle. Elle est affectée au total de 20 ects, qui correspondent aux 20 ects qui doivent être affectés à l'expérience professionnelle dans l'arrêté de mai 2019. (cf. § 6)

S1	S2	S3	S4
27 h	27 h	27 h	3 h
3 ects	5 ects	0 ects	12 ects

Les étudiants sont invités à expérimenter sur le terrain et analyser des pratiques innovantes documentées par la recherche.

Ainsi, le temps de formation affecté à cette Ue constitue :

4% de la durée totale de la formation au titre de l'enseignement des savoirs fondamentaux à l'école (pour la préparation et l'analyse de séances/séquences en mathématiques et français)

2% de la durée totale de la formation au titre de la polyvalence (pour la préparation et l'analyse de séances/séquences dans les autres disciplines de l'école)

5% de la durée totale de la formation au titre des innovations pédagogiques de chaque centre de formation.

4.3. Bloc c : Professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

Ce bloc correspond à l'Ue c : **Enseignant en recherche professionnalisante.**

Un mémoire de recherche professionnalisant est demandé à l'étudiant dans le cadre d'une initiation à la démarche de recherche. Ce mémoire s'enracine dans une pratique professionnelle. Il permet de développer une attitude réflexive, de référencer et d'étayer sa pratique (praticien réflexif) tant sur un plan théorique (éclairages conceptuels) qu'empirique (données d'observation). Même si elles peuvent faire l'objet d'une évaluation spécifique, toutes les unités d'enseignement permettent d'alimenter le mémoire. Ce travail de recherche fait vivre conjointement une initiation à la recherche d'une part, qui permet de se familiariser avec les différents aspects de la démarche scientifique, et la construction d'une identité et de compétences professionnelles d'autre part, notamment par l'observation et l'analyse des pratiques professionnelles. Il doit permettre une évolution ultérieure des connaissances et des compétences de l'enseignant.

Les étudiants sont très fortement invités, sans toutefois qu'il n'y ait d'obligation, à effectuer cette recherche à deux ou trois, de sorte de développer la compétence de travail en équipe.

Ce travail de recherche doit permettre à l'étudiant de développer plus particulièrement les compétences suivantes du référentiel de compétences de l'enseignant :

- CC 10. *Coopérer au sein d'une équipe*
- CC 14. *S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel*

Cette Ue c reprend l'axe de formation du bloc c de l'arrêté de mai 2019 :

- *Pratique réflexive et recherche*

En particulier, *l'initiation à la recherche effectuée dans le cadre du mémoire permet d'acquérir ou de renforcer des compétences (curiosité, recul réflexif, rigueur, prise en compte de la complexité) soutenant l'actualisation des connaissances et le développement professionnel tout au long de la carrière.*

Elle en reprend également des attendus de fin de formation, au niveau 2 pour chacun de ces attendus :

- *Mobilise les savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves*
- *Intègre une dimension évaluative à son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité*
- *Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs*

Tout au long de son parcours l'étudiant est accompagné par des responsables de séminaire et un directeur de mémoire. Des écrits intermédiaires formatifs viendront ponctuer sa démarche et participeront à son accompagnement.

Un travail relativement important est fait dès le M1, de sorte de soulager la charge de travail des M2 en permettant un dépôt du mémoire et une soutenance dès le S3. Dans le mémoire, il s'agit de mettre en valeur le produit de la recherche tandis que la soutenance doit permettre de mettre en évidence le processus de recherche mis en œuvre, en s'appuyant sur l'ensemble du travail réalisé sur les 3 semestres.

Le temps de formation se répartit entre cours de méthodologie de la recherche, séminaires, accompagnement individuel, temps de co-formation, etc. Au semestre 4, un temps de partage et de valorisation des différents travaux de recherche participe à la réflexion des étudiants et à l'enrichissement de leurs connaissances.

Conformément à l'arrêté du 25 juillet 2020 définissant le master MEEF, « *Le mémoire de master confère a minima 20 crédits européens* ». Le choix a été fait d'effectuer une évaluation formative du travail de recherche au cours des semestres 1 et 2 et de ne valider ce travail qu'à la fin du S3, affectant ainsi les 20 ects sur le mémoire (coefficient 3) et la soutenance (coefficient 2).

Les volumes horaires et les ects sont donc répartis ainsi sur l'ensemble des deux années de master :

S1	S2	S3	S4
21 h	24 h	15 h	6 h
0 ects	0 ects	20 ects	0 ects

Ces heures correspondent à 8 % de la durée totale de la formation, au titre de l'initiation à la recherche.

6. Stages et organisation sur S2-S3

Des temps de stage ont lieu en M1 et en M2, conformément aux articles 11, 12, 14, 15, 16 de l'arrêté du 24 juillet 2020 précité.

Les périodes de mise en situation professionnelle contribuent à la formation et permettent une entrée progressive dans le métier. Elles donnent lieu à un temps de préparation, une phase d'accompagnement par le ou les tuteurs et une phase d'exploitation et d'analyse réflexive, notamment dans le cadre de l'Ue b3, mais pas seulement, toutes les Ue s'appuyant fortement sur cette expérience professionnelle. Les tuteurs peuvent participer à des temps d'information et de formation.

Six semaines de stages d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) ont lieu en M1. 4,5 semaines sont en S1, dans un établissement du réseau de l'Enseignement Catholique, soit dans un EPLE. 1,5 semaine a lieu en S1 ou en S2 selon les ISFEC et les académies. Cette dernière partie de stage peut permettre, soit d'aller observer une autre structure d'accueil en lien avec la formation, soit d'aller observer et expérimenter dans une autre classe que celle des autres semaines, dans la perspective du travail de recherche. Chaque étudiant ou binôme d'étudiant est accompagné par un tuteur désigné dans l'établissement d'accueil.

12 semaines d'alternance en responsabilité dans un établissement scolaire donnant lieu à un contrat de travail ou 12 semaines de stage SOPA sont réparties sur les semestres 2 et 3, à raison de 4 +/- 1 semaines en S2 et 8 +/- 1 semaines en S3. Ce choix est un choix national au niveau de l'enseignement catholique. Le stage SOPA peut avoir lieu à l'étranger, tout ou en partie.

L'organisation choisie libère l'étudiant en S4 à la fois de la responsabilité d'enseignant, avec son temps devant élève, et du mémoire. Cela permet à l'étudiant de se concentrer sur les épreuves du concours mais aussi et surtout de prendre un temps de recul et d'analyse réflexive de la construction de son identité professionnelle : relire conjointement sa formation, son travail de recherche et son parcours d'expérience professionnelle afin d'identifier les compétences professionnelles développées, ses forces et ses faiblesses. Ainsi, la validation de l'expérience professionnelle au S4 en b3 permet à l'étudiant de rendre compte de cette analyse réflexive.

L'organisation des 12 semaines sur S2 et S3 permet en outre de diversifier les contextes professionnels, soit en termes de structures d'accueil, de niveau de classe, ou de profils d'élèves, afin d'enrichir l'expérience professionnelle de l'étudiant et favoriser son développement professionnel. Le début du stage en responsabilité en S2 offre par ailleurs un terrain d'expérimentation pour le travail de recherche et facilite le dépôt du mémoire dès la fin du S3.

« *L'expérience en milieu professionnel confère a minima 20 crédits européens* ». Cette expérience en milieu professionnel est évaluée au cours des semestres 1, 2 et 4 dans le cadre de l'Ue b3 et confère respectivement 3, 5 puis 12 ects.

7. Ecole inclusive

Conformément à l'Arrêté du 25 novembre 2020 fixant le cahier des charges relatif aux contenus de la formation initiale spécifique pour les étudiants ou fonctionnaires stagiaires se destinant aux métiers du professorat et de l'éducation concernant la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers, la formation comprend des temps spécifiques dédiés à l'éducation inclusive et à la scolarisation des élèves à besoins éducatifs, priorité nationale.

Ces enseignements sont répartis entre les UEa1 « Enseignant acteur de la communauté éducative et de l'institution » et b2 « Enseignant pédagogue et polyvalent » selon l'organisation ci-après (tableau extrait de l'arrêté). La ventilation des 25 heures prévues pour ces apports seront répartis de manière équilibrée entre les 2 UE sans tenir compte de la prise en compte de l'école inclusive dans chacune des disciplines.

Compétences-métier associées à des thématiques de formation		UE
CC1. Faire partager les valeurs de la République	Ecole inclusive : histoire et enjeux - Notions propres à l'école inclusive : (besoins / accessibilisation / accessibilité/ difficultés ou troubles/ norme ou pathologies) - Cadre international de l'école inclusive : (ex Unesco - horizon 2030), comparaisons internationales, principe d'éducabilité...	a1
CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école	Dispositifs, outils et modalités de scolarisation - Dispositifs et structures inclusifs et adaptés (ex : Ulis/Segpa/UPE2A/RASED...) - Outils : le livret de parcours inclusif, les plans, projets, programmes (ex : PPPE, PAP, PPS, PAI ...) - Etablissements et services médico-sociaux ou sanitaires, professionnels libéraux	a1
CC3 : Connaître les élèves et les processus d'apprentissage	Diversité des élèves En complément des enseignements de culture commune relatifs aux processus fondamentaux de l'apprentissage, appréhender les répercussions sur les apprentissages des différents troubles et difficultés	b2
CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation	Parcours de formation et d'orientation des élèves à besoins éducatifs particuliers	a1
CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication	Explicitation des enjeux et pratiques de l'école Inclusive Adapter sa communication orale et écrite dans un principe d'accessibilité universelle	a1
CC10 : Coopérer au sein d'une équipe	Partenariat et collaboration Faire vivre la co-éducation en tenant compte de l'expérience des familles Coopérer et collaborer au sein d'une équipe pluri professionnelle (Notion d'espace « d'inter-métier »)	a1
CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative		
CC12. Coopérer avec les parents d'élèves		

<i>CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école</i>	Coopérer et collaborer avec l'ensemble des partenaires	
<i>P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique</i>	Pratiques d'enseignement de l'école inclusive : principe d'accessibilité didactique et pédagogique, de pédagogie universelle pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'enseignement <i>Analyser les tâches scolaires et les contenus d'enseignement</i> <i>Identifier les besoins des élèves pour construire les réponses didactiques et pédagogiques</i>	b2
<i>P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves</i>		
<i>P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves</i>	Observation et évaluation des élèves <i>Mettre en œuvre des modalités d'évaluation accessibles et adaptées qui valorisent les compétences des élèves</i>	b2

8. Numérique

Le cadre législatif et les enjeux éducatifs des usages du numérique et d'internet sont développés dans l'Ue a1. Ces apports permettent aux étudiants de se développer un niveau d'expertise supérieur dans les 5 domaines de compétences du référentiel CRCN. Ils pourront ainsi mieux appréhender le cadre de référence des compétences numériques des élèves et identifier les activités permettant de les développer.

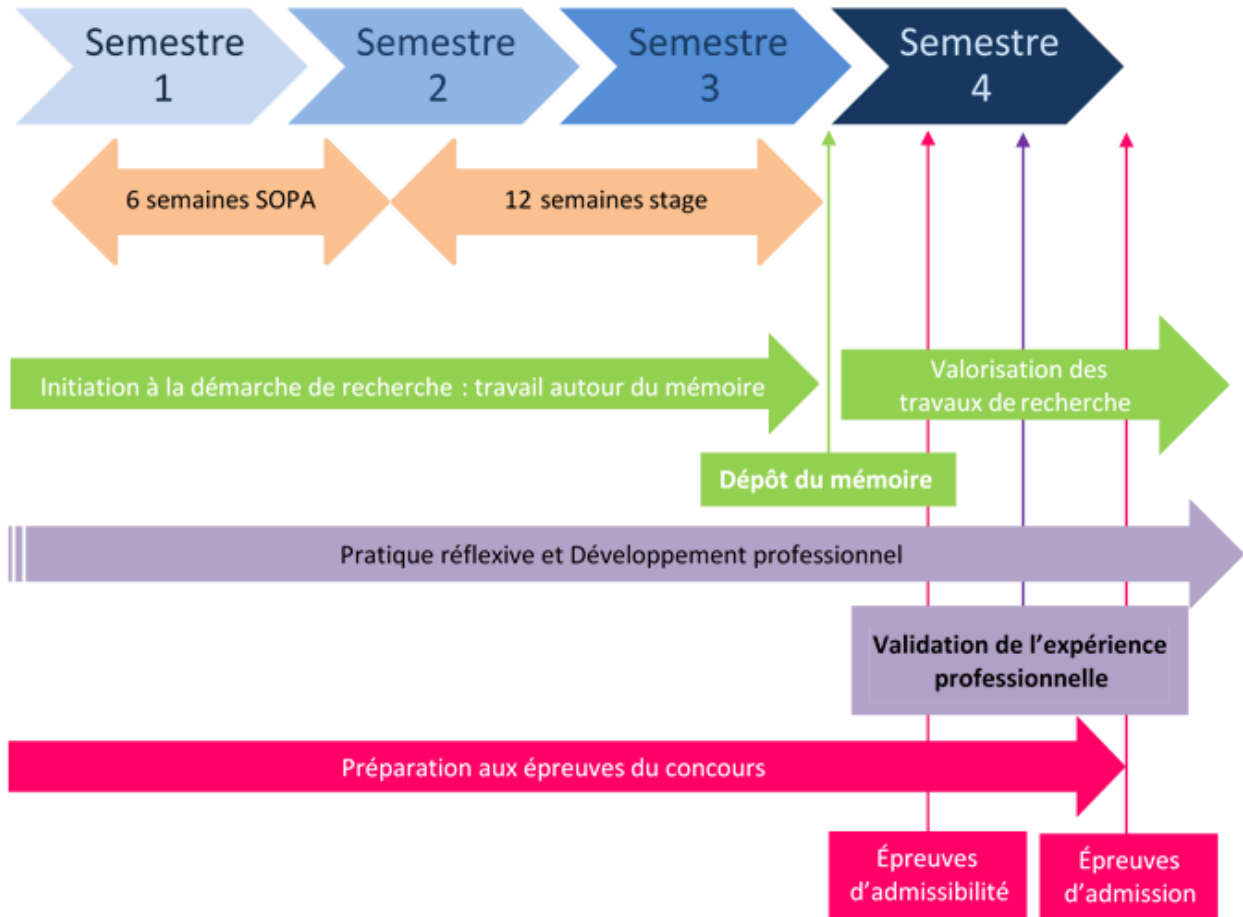
1. Information et données	1.1. Mener une recherche et une veille d'information 1.2. Gérer des données 1.3. Traiter des données
2. Communication et collaboration	2.1. Interagir 2.2. Partager et publier 2.3. Collaborer 2.4 S'insérer dans le monde numérique
3. Création de contenus	3.1. Développer des documents textuels 3.2. Développer des documents multimédias 3.3. Adapter les documents à leur finalité 3.4. Programmer
4. Protection et sécurité	4.1. Sécuriser l'environnement numérique 4.2. Protéger les données personnelles et la vie privée 4.3. Protéger la santé, le bien-être et l'environnement
5. Environnement numérique	5.1 Résoudre des problèmes techniques 5.2 Évoluer dans un environnement numérique

Par ailleurs, dans le cadre du bloc b, chacune des didactiques s'attachera à développer les compétences numériques nécessaires à l'enseignement de la discipline. Cet enseignement sera l'occasion de réfléchir à la plus-value de ces usages.

Les diverses modalités de validation, de communication des productions des étudiants, l'approche de certaines pédagogies (inversée, renversée, par le jeu...) dans le cadre des diverses Ue permettent aux étudiants de développer des compétences numériques à l'exercice de leur métier et à la constitution de ressources.

9. Schéma d'organisation du master

Le schéma ci-dessous résume l'organisation du Master MEEF Premier degré



B - Organisation des volumes horaires et des validations par semestre

1. Principes généraux de contrôle des connaissances pour le Master

Les modalités de validation dépendent de l'autorité compétente (Université d'Angers). Se référer aux Règles de Contrôle des Connaissances des diplômes en convention avec l'Université d'Angers.

Les évaluations se répartissent entre écrits, dossiers et oraux, de sorte de travailler tous les aspects de la communication nécessaires à l'enseignant. Certains dossiers permettent en effet de développer l'expression écrite mais peuvent également proposer d'autres formes d'expression : capsules audio ou vidéo, cartes mentales, fiche de synthèse, etc. Ils donnent également l'occasion d'évaluer les compétences numériques des étudiants. Certains dossiers présentent des choix aux étudiants, dans un double souci, de développement de l'autonomie d'une part, et de parcours personnalisé de formation d'autre part.

Des écrits de type concours du CRPE, en mathématiques, français et dans un bloc choisi en option pour l'écrit 2 du concours valident par ailleurs l'UEb1 et en M1 et en M2 et l'ueb2 en M2.

L'évaluation de l'UEa2 doit permettre d'évaluer l'acquisition d'un niveau B2 en M1.

Les tableaux des pages suivantes rassemblent

- Les intitulés des UE et des divers enseignements
- Les volumes horaires
- Les modes de validation de première et de seconde session (identiques)
- Les crédits ECTS affectés à chaque UE et/ou à chaque enseignement évalué

2. M1 - Semestre 1

UE et enseignements	Volume horaire	Validation 1 ^{ère} session	Validation 2 ^{nde} session	ECTS	
Bloc a Enseignant acteur de la communauté éducative et de l'institution					
Ue a1 Enseignant acteur de la communauté éducative et de l'institution	30 h			5	indiv
Contexte professionnel Cadre de référence et fondements éthiques du métier Système éducatif	18 h	dossier	dossier		
Anthropologie	12 h				
Ue a2 Langue vivante	18 h			2	indiv
Langue vivante	18h	oral	oral		
Bloc b Enseignant polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages					
Ue b1 Enseignant expert des savoirs fondamentaux	60 h			8	indiv
Français	30 h	1 écrit (3h)	1 écrit (3h)	Coeff 1	
Mathématiques	30 h	1 écrit (3h)	1 écrit (3h)	Coeff 1	
Ue b2 Enseignant pédagogue et polyvalent	84 h	dossier	dossier	9	Indiv ou collectif
Pédagogie générale	21 h				
Maternelle	15 h				
Polyvalence	48 h				
Ue b3 Enseignant dans sa classe	27 h	dossier	dossier	3	indiv
Préparation, accompagnement, exploitation du stage					
Bloc c Professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel					
Ue c Enseignant en recherche professionnalisante	21 h	dossier	dossier	3	Indiv ou collectif
Méthodologie	21 h				
Séminaires collectifs					
TOTAL SEMESTRE 1					
	240 h			30	
STAGE SOPA	4,5 à 6 semaines				

3. M1 - Semestre 2

UE et enseignements	Volume horaire	Validation 1ère session	Validation 2nde session	ECTS	
Bloc a Enseignant acteur de la communauté éducative et de l'institution					
Ue a1 Enseignant acteur de la communauté éducative et de l'institution	30 h			4	indiv
Cadre de référence et fondements éthiques du métier Contexte professionnel	9 h				
Education inclusive	12 h	dossier	dossier		
Anthropologie	9 h				
Bloc b Enseignant polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages					
Ue b1 Enseignant expert des savoirs fondamentaux	60 h			8	indiv
Français	30 h	1 écrit (3h)	1 écrit (3h)	Coeff 1	
Mathématiques	30 h	1 écrit (3h)	1 écrit (3h)	Coeff 1	
Ue b2 Enseignant pédagogue et polyvalent	81 h	dossier	dossier	10	Indiv ou binôme
Pédagogie générale	18 h				
Maternelle	15 h				
Polyvalence	48 h				
Ue b3 Enseignant dans sa classe	27 h	oral	oral	5	indiv
Préparation, accompagnement, exploitation du stage					
Bloc c Professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel					
Ue c Enseignant en recherche professionnalisante	24 h	dossier	dossier	3	Collectif ou indiv
Méthodologie	24 h				
Séminaires collectifs					
Entretiens individuels					
TOTAL SEMESTRE 1					
	222 h			30	
STAGE SOPA	0 / 1,5 semaine				
STAGE en responsabilité ou SOPA	4 +/- 1 semaines				

Remarque : le travail de recherche autour du mémoire débute dès la première année et est important dès le premier semestre de M1. Il apparaît donc en terme de volume horaire en S1 et S2 mais pas en terme de validation puisque son évaluation est liée au produit final, mémoire et soutenance, en S3.

4. M2 - Semestre 3

pour 2022-2023 seulement. La répartition des ects sera différente l'année suivante.

UE et enseignements	Volume horaire	Validation 1 ^{ère} session	Validation 2 ^{nde} session	ECTS	
Bloc a Enseignant acteur de la communauté éducative et de l'institution					
Ue a1 Enseignant acteur de la communauté éducative et de l'institution	30 h	x	x	0	
Contexte professionnel Numérique Communication	21 h				
Anthropologie	9 h				
Bloc b Enseignant polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages					
Ue b1 Enseignant expert des savoirs fondamentaux	48 h			5	indiv
Français	24 h	1 écrit (3h)	1 écrit (3h)	Coeff 1	
Mathématiques	24 h	1 écrit (3h)	1 écrit (3h)	Coeff 1	
Ue b2 Enseignant pédagogue et polyvalent	51 h			5	indiv
Education inclusive	12 h				
Maternelle	9 h				
Activité physique, sportive et artistique (A.P.S.A.)	6 h				
Méthodologie de l'écrit d'application	24 h	1 écrit (3h)	1 écrit (3h)		
Ue b3 Enseignant dans sa classe	27 h	x	x	0	
Préparation, accompagnement, exploitation du stage	27 h				
Bloc c Professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel					
Ue c Enseignant en recherche professionnalisante	6 h	Mémoire coef. 3 Soutenance coef. 2	Mémoire coef. 3 Soutenance coef. 2	20	collectif
Séminaires	6 h				
Entretiens individuels					
TOTAL SEMESTRE 3					
	162 h			30	
STAGE en responsabilité	8 +/- 1 semaines				

5. M2 - Semestre 3 **A partir de 2023-2024.**

UE et enseignements	Volume horaire	Validation 1 ^{ère} session	Validation 2 ^{nde} session	ECTS	
Bloc a Enseignant acteur de la communauté éducative et de l'institution					
Ue a1 Enseignant acteur de la communauté éducative et de l'institution	30 h	x	x	0	
Contexte professionnel Numérique Communication	21 h				
Anthropologie	9 h				
Bloc b Enseignant polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages					
Ue b1 Enseignant expert des savoirs fondamentaux	48 h			10	indiv
Français	24 h	1 écrit (3h)	1 écrit (3h)	Coeff 1	
Mathématiques	24 h	1 écrit (3h)	1 écrit (3h)	Coeff 1	
Ue b2 Enseignant pédagogue et polyvalent	51 h			6	indiv
Education inclusive	12 h				
Maternelle	9 h				
Activité physique, sportive et artistique (A.P.S.A.)	6 h				
Méthodologie de l'écrit d'application	24 h	1 écrit (3h)	1 écrit (3h)		
Ue b3 Enseignant dans sa classe	27 h	x	x	0	
Préparation, accompagnement, exploitation du stage	27 h				
Bloc c Professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel					
Ue c Enseignant en recherche professionnalisante	6 h	Mémoire coef. 3 Soutenance coef. 2	Mémoire coef. 3 Soutenance coef. 2	14	collec tif
Séminaires	6 h				
Entretiens individuels					
TOTAL SEMESTRE 3					
	162 h			30	
STAGE en responsabilité	8 +/- 1 semaines				

6. M2 - Semestre 4

UE et enseignements	Volume horaire	Validation 1 ^{ère} session	Validation 2 ^{nde} session	ECTS	
Bloc a Enseignant acteur de la communauté éducative et de l'institution					
Ue a1 Enseignant acteur de la communauté éducative et de l'institution	30 h			7	indiv
Contexte professionnel Analyse de situations professionnelles	21 h	Oral	Oral		
Anthropologie	9 h				
Bloc b Enseignant polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages					
Ue b1 Enseignant expert des savoirs fondamentaux	72 h			7	collectif
Français	36 h	1 oral (2)	1 oral (2)	Coeff 1	
Mathématiques	36 h	1 oral (2)	1 oral (2)	Coeff 1	
Ue b2 Enseignant pédagogue et polyvalent	63 h			4	indiv
Connaissance du développement de l'enfant	18 h	Oral (3)	Oral (3)		
Activité physique, sportive et artistique (A.P.S.A.)	21 h				
Langue vivante	9 h				
1 bloc au choix					
Histoire-Géographie- Education Morale et Civique	15 h				
Arts Plastiques- Education musicale- Histoire des arts	15 h				
Sciences	15 h				
Ue b3 Enseignant dans sa classe	3 h	Oral	Oral	12	indiv
Relecture du parcours de formation / de l'expérience professionnelle	3 h				
Bloc c Professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel					
Ue c Enseignant en recherche professionnalissante	6 h			0	
Séminaires de mutualisation des thématiques	6 h				
TOTAL SEMESTRE 4					
	174 h			30	
STAGE					
	0				

(2) Format concours épreuve admissibilité de leçon

(3) Format concours partie 1 de l'épreuve admissibilité d'entretien

Annexe

Le projet de formation du master MEEF 1^{er} et 2nd degré

Philosophie générale de la formation, principes de base, ingénierie pédagogique

Sources : réflexions du CTF – octobre 2020

Pourquoi faire le choix de se former dans notre master ? Quelle proposition singulière et quelle plus-value ?

Notre offre de **MASTER MEEF** propose un **parcours de formation** cohérent : il s'agit d'une formation d'adultes, universitaire, qui permet de se professionnaliser progressivement aux métiers de l'enseignement-apprentissage pour le Premier ou le Second degré.

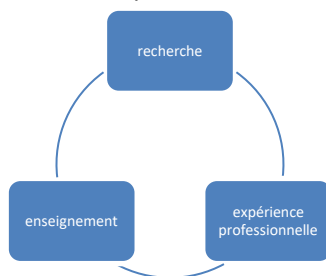
La formation se structure autour des différentes dimensions qui permettent de développer les ressources et les compétences nécessaires à l'exercice du métier, et de se construire comme professionnel confiant, efficace, pour pouvoir agir de manière juste et assurée.

Elle permet conjointement de **se préparer au métier d'enseignant** et de **se préparer au concours** de recrutement. L'ensemble de la formation est pensé comme un parcours professionnalisant. Articulant expérience de terrain, exigence académique et construction professionnelle, ce parcours allie démarche de recherche et réflexivité en prenant appui sur des savoirs théoriques et d'action, contextualisés aux situations éducatives et scolaires.

Quel parcours proposons-nous ?

La formation propose un parcours **accompagné** sur 4 semestres, offrant une progressivité dans la **construction professionnelle** : mise en place d'une **formation en alternance**, de la pratique accompagnée à la prise de responsabilité, conçue dans un juste équilibre entre les temps de formation en établissement et les temps de formation à l'ISFEC, avec des liens étroits entre les différents acteurs impliqués dans le projet de formation.

Articulation permanente entre

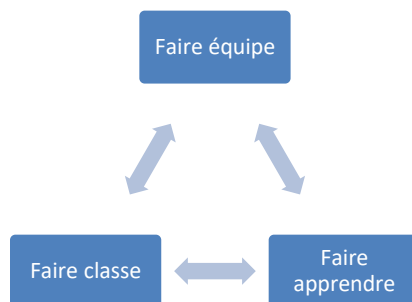


Quel professionnel visons-nous à former ?

Cette formation est déclinée en cohérence avec le projet institutionnel, soucieuse d'offrir des principes structurants et fondateurs d'une co-formation, une pédagogie attentive à la qualité du regard posé sur les personnes. Elle vise à former :

- des professionnels désireux d'accompagner, en équipe, les parcours d'apprentissages éducatifs et scolaires des élèves, liant le personnel et le collectif, la recherche individuelle et la co-construction, la coopération ;
- des enseignants humanistes, passeurs de savoirs, de culture et de sens, capables de faire équipe, de faire classe, de faire apprendre ;
- des professionnels capables de prendre place dans la société et de contribuer à relever ses enjeux éducatifs, de s'ajuster aux évolutions nécessaires, de tenir un rôle déterminant dans la construction de leurs élèves au sein d'une communauté éducative ;

Pour quels objectifs généraux de formation ?



- permettre de construire progressivement une posture éthique et responsable, des compétences professionnelles pour faire équipe, faire classe et faire apprendre, par :
 - l'expérience et l'analyse de l'expérience, centrée sur l'acte d'enseignement-apprentissage ;
 - un accompagnement personnalisé dans le cadre d'un tutorat partagé ;
 - la coopération des différents acteurs impliqués dans le projet de formation ;
 - la responsabilisation et le libre-engagement dans son parcours de formation pour développer progressivement ses compétences et affirmer ses choix ;
 - le développement de ressources nécessaires à la pratique professionnelle : éthiques, relationnelles, disciplinaires, didactiques et pédagogiques (dont numériques),... ;
 - la participation effective à des recherches d'ordre didactique et/ou pédagogique pour observer, analyser des situations professionnelles et s'ouvrir à des pratiques innovantes.
- développer une professionnalité enseignante, s'appuyant sur une posture et des pratiques exigeantes et bienveillantes, qui pose le travail en équipe, le travail coopératif et le travail en projet comme des compétences majeures du métier.
- préparer aux épreuves académiques et professionnelles du concours : des apports, des entraînements et un accompagnement sont proposés pour permettre de répondre aux attendus du concours.